

Les brevets de Mangiliu



Le Bourg



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs.

Ce début d'été, avec des températures élevées, des orages violents de plus en plus fréquents, nous confortent dans la réalité d'un dérèglement climatique aujourd'hui inévitable.

Les périodes de sécheresse sont plus tôt, plus nombreuses, plus longues. Il est urgent de prendre conscience de l'importance de l'eau et d'en préserver la ressource.

Chaque geste compte, nous pouvons tous, par des actions simples, faire un geste pour notre planète.

Avec son PCAET, plus communément appelé «plan climat» Mond'Arverne s'engage.

Je vous invite à prendre connaissance des actions conseillées dans le guide des gestes simples mis à votre disposition sur le site <https://www.mond-arverne.fr/up-> et, pour aller plus loin, de signer la charte d'engagement citoyen.

En signant la charte «zéro phyto» la commune fait un premier pas.

Merci à Aurélie pour ces deux ans passées au service des enfants et à Duncan qui nous quitte après une année sur le poste d'ATSEM. Je leur souhaite le meilleur pour la suite de leur parcours personnel et professionnel.

Les démarches pour les remplacer en septembre sont en cours.

Bonne lecture et bon été à tous.

Prenez bien soin de vous et... de votre voisin!

Cordialement vôtre.

Cérémonie du 14 Juillet



Madame le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux seraient très honorés de vous compter au nombre de leurs invités à la cérémonie du 14 Juillet qui aura lieu :

Le 14 Juillet à 11h30

Cette cérémonie se déroulera devant le monument aux morts où sera effectué un dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur sera ensuite servi à la salle des fêtes.

Avant de partager le verre de l'amitié, le Conseil Municipal et l'Amicale Laïque récompenseront les enfants qui quittent l'école primaire de Manglieu pour entrer en 6°. Cette étape marquante de leur scolarité mérite d'être honorée.



Interrogation de sa situation électorale (ISE)



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Depuis le 11 mars un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur Service-Public.fr. **La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE)** – développée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et l'INSEE – **permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.**

Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Vous pouvez dès à présent référencer ce téléservice sur votre site
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Ce nouveau service participe aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales. Son utilisation par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1^{er} août 2016 et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019 qui désormais centralise l'ensemble des listes électorales.

Appel à projets jeunes 12/17 ans de la Caf du Puy-de-Dôme : "Projet-toi"

Tu as entre 12 et 17 ans et tu habites dans le Puy-de-Dôme ?

Tu souhaites mettre en place un projet collectif dans le domaine des arts et de la culture, du sport ou du social avant la fin novembre ... alors tente ta chance !

La Caisse d'Allocation Familiale peut te soutenir. Il suffit de te connecter à l'adresse <https://wweeddoo.com/partenaires/NZLmMat0rYg-> et de cliquer sur le bouton « Lancer un projet » !

Si ton projet correspond à nos critères, il sera labélisé et nous t'offrons la possibilité de financer jusqu'à 80% de ton projet. Nous pouvons aussi t'apporter des conseils et des contacts utiles pour le réaliser.

N'oublie pas de publier ton projet complet (documents à télécharger via la rubrique « fichiers complémentaires ») avant le 31 août 2019.

Alors projet'oi et tente l'expérience.

Inscription aux transports scolaires :

Deux solutions :

1^{ère} solution, la plus simple et la plus rapide !

En ligne sur le site du Conseil départemental jusqu'au 21 juillet 2019

<http://www.puy-de-dome.fr> (onglet « tarification solidaire »)

La tarification solidaire doit être remplie obligatoirement en même temps que l'inscription au transport scolaire

2^{ème} solution, par courrier

En retournant par courrier, auprès du « Guichet unique », la fiche d'inscription au « Transport scolaire » accompagnée du formulaire « Tarification solidaire », avant le 5 juillet 2019.

La Direction de la mobilité reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél. : 04 73 42 22 44).

Attention Les collégiens et les lycéens qui n'habitent pas dans le bourg de Manglieu et qui prennent le ramassage avec Josiane pour prendre le grand bus dans le bourg ne peuvent pas s'inscrire sur internet. Si l'inscription a déjà été effectuée sur internet l'enfant sera considéré comme ramassé dans le bourg et non dans son village. Dans ce cas, joindre le Conseil Général au 04.73.42.22.44 pour effectuer la modification.



Subvention du Conseil départemental **à partir du 3^{ème} enfant utilisant les** **transports scolaires**

Le Conseil départemental du Puy de Dôme poursuit son action en faveur des familles dont les enfants utilisent un transport scolaire (train ou bus) pour se rendre dans leur établissement.

Il rembourse la participation familiale annuelle à partir du 3^{ème} enfant transporté. Les enfants peuvent être externes, pensionnaires, demi-pensionnaires, scolarisés de la maternelle à l'université.

Le remboursement sera réalisé à partir du 3^{ème} abonnement payé, plafonné à 221,00 €.

Imprimé à retirer à la Mairie, ou auprès de la Direction de la Mobilité du Conseil départemental ou sur le site du Conseil départemental et à retourner au Conseil départemental avant le 30 août 2019.



Opération SOLAIRE63

Vos toits ont du potentiel !

Savez-vous que si chaque Puydômois installait des panneaux photovoltaïques sur sa toiture, notre département produirait plus d'énergie qu'il n'en consomme!

Le Puy-de-Dôme bénéficie, en effet, d'un très bon taux d'ensoleillement. Installer des panneaux photovoltaïques permet de réaliser d'importantes économies sur sa facture d'électricité (20 à 45% en moyenne), de produire et de consommer sa propre électricité responsable, et donc de gagner en autonomie face aux fournisseurs d'électricité "classiques".

Partant de ce constat, le Conseil départemental a mis en place un cadastre solaire intitulé **Solaire 63**. Ce projet s'inscrit dans la démarche de transition énergétique et écologique entreprise par le Département depuis plusieurs années.

Solaire 63 est une véritable cartographie des toitures du département, permettant à chaque Puydômois, **en quelques clics**, via **une plateforme web**, de connaître **avec une grande précision** le potentiel de production d'énergie solaire de son ou ses bâtiments.

Après avoir saisi votre adresse, vous pourrez voir si votre toiture peut accueillir des panneaux solaires et 3 solutions s'offrent alors à vous :

- vous pouvez vendre votre production d'électricité grâce à un contrat à un prix fixe établi sur 20 ans;
- vous pouvez consommer l'électricité que vous produisez;
- ou enfin vous pouvez produire de l'eau chaude avec vos panneaux solaires.

Cet outil, mis en place en collaboration avec la start-up In Sun We Trust, a pour objectif d'**aider les Puydômois à s'approprier cette énergie gratuite et infinie** pour limiter les émissions de carbone.

Solaire 63 n'est pas seulement un outil d'information et d'évaluation, il **offre un accompagnement gratuit sur mesure** pour construire un projet solaire adapté **aux besoins de chacun**. De plus, en privilégiant des installateurs locaux, référencés et certifiés, In Sun We Trust assure **la fiabilité des futures installations**.

Alors rendez-vous sur : <https://puy-de-dome.insunwetrust.solar> pour découvrir tout le potentiel de votre toiture !

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à ces chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postale :

- Une boîte aux lettres accessibles, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage),
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Le facteur vous alerte

Votre chien peut mordre



Randy a mordu le facteur en passant sa tête à travers le grillage du jardin

15 jours d'arrêt de travail et 7 points de suture



En liberté dans la cour de la propriété, Nebraska a mordu le facteur qui distribuait un recommandé

3 mois d'arrêt de travail, morsures au mollet et à la hanche, des séquelles à vie



Rex a mordu la factrice en pleine rue aux côtés de sa propriétaire

3 jours d'arrêt de travail, stress quotidien pour la factrice qui part en tournée la peur au ventre

En cas de morsure ou de risque, la distribution du courrier sera systématiquement suspendue à l'adresse concernée, il en va de la sécurité de votre facteur.



LA POSTE

Centre de Loisirs sans hébergement

Une offre structurée autour de 6 ALSH répartis sur le territoire

Mond'Arverne Communauté assure l'organisation des temps d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), sur 6 sites différents.

Cet accueil est destiné aux enfants **âgés de 3 à 11 ans* et/ou scolarisés en école maternelle ou primaire (de la petite section au CM2)**. Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont des espaces de découverte, de jeux, d'éducation où les enfants peuvent s'initier ou se perfectionner à différentes activités éducatives et sportives.

L'accueil est proposé de 7h30 à 18h30, les mercredis et durant les périodes de vacances scolaires (hors vacances scolaires), selon les modalités des différents dispositifs proposés. La tarification est établie selon le quotient familial.**

* L'ALSH d'Orcet assure l'accueil des enfants âgés de 4 à 11 ans.

** L'ALSH d'Aydat propose l'accueil à partir de 7h le matin

ALSH Vic le Comte

Espace Montcervier - Rue Jean Mouly 63270 Vic le Comte
04 73 77 91 02 | alsh@mond-arverne.fr

ALSH Aydat

Ecole d'Aydat - Chemin des écoliers 63970 Aydat
04 73 79 37 15 | alsh.aydat@mond-arverne.fr

ALSH Saint-Saturnin

Ecole de la Monne - Place du 8 Mai 63450 Saint-Saturnin
04 73 39 18 08 | alsh.stsaturnin@mond-arverne.fr

ALSH La Roche Blanche

Ecole - Rue des Peyrouses 63670 La Roche Blanche
04 73 79 80 63 | alsh.lrb@mond-arverne.fr

ALSH Orcet (Association FJEP)

Ecole Paul Bador - Avenue Alexandre Rouel 63670 Orcet
04 73 69 44 61 | foyerfjep.orcet@orange.fr



Contact :

Pôle Services à la population
04 73 77 92 79

Mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le département du Puy-de-Dôme



Mesures de restriction de niveau alerte pour les usages de l'eau à partir des réseaux d'eau potable pour tout le département fixées par arrêté préfectoral du 4 juillet 2019 :

Les usages de l'eau suivants sont interdits, sauf si l'eau provient de réserves constituées préalablement (réserves de substitution, citernes d'eau de pluie) :

- Arrosage des aires de jeu, de terrains de sports et des greens de golfs de 10 h à 18 h,
- Arrosage des jeunes plants ligneux (plantation de moins d'un an) et des massifs de fleurs de 10 h à 18 h,
- Arrosage des jardins potagers de particuliers de 10 h à 18 h,
- Arrosage des autres espaces verts et jardins ornementaux,
- Remplissage des piscines individuelles, hors première mise en eau des bassins en construction,
- Lavage des véhicules, hors des installations spécialisées équipées de recyclage d'eau, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou une obligation technique (bétonnière...) et pour les organismes liés à la sécurité,
- Arrosage des voies publiques, hors situation d'urgence justifiée notamment par un souci de salubrité publique,
- Manœuvre des bouches/bornes incendie sauf exercices de sécurité indispensables,
- Fontaines et jets d'eau alimentés par le réseau d'eau potable sans recyclage,
- Nettoyage de bâtiments, hangars, locaux de stockage (en dehors de la nécessité de salubrité publique et pour des raisons sanitaires).

Dégâts sur toiture du clocher de l'abbatiale



Les vents violents et orage du 6 juillet ont déplacés de nombreuses tuiles sur le clocher et la toiture de l'abbatiale.

Une déclaration de sinistre a été faite à notre assureur ainsi qu'un devis. Les travaux de remise en ordre devraient s'effectuer très rapidement.

A VENIR

La Charte d'entretien des espaces publics

Appliquer moins de désherbant, c'est possible !

Utiliser d'autres outils pour désherber

Il existe différentes techniques de désherbage "alternatives", par action de la chaleur, par action mécanique ou manuelle. Différents outils permettent ainsi de supprimer la végétation non désirée, mais leur utilisation implique une fréquence d'intervention et un temps de passage plus élevés qu'avec des produits chimiques pour un résultat équivalent.

Empêcher l'herbe de pousser, pour ne pas avoir à désherber

Sur massifs de fleurs ou pieds d'arbres, le bâchage ou paillage sur une épaisseur suffisante permet de limiter le développement des herbes spontanées. On peut pailler avec des géotextiles biodégradables, des copeaux de bois, des déchets de tonte, de la pouzzolane...

Sur voirie, la végétation s'installe préférentiellement dans les zones dégradées. L'entretien des revêtements et les balayages répétés permettent de retarder son développement.

Végétaliser et enherber au lieu de désherber

Plutôt que désherber, on peut favoriser la présence de la végétation, là où elle veut pousser. Il est possible d'embellir ces espaces par du fleurissement. On peut aussi laisser la végétation se développer spontanément, par exemple sur les surfaces sablées, puis contenir son développement par la tonte ou le débroussaillage. Redonnons une place au végétal et à la nature en ville... La biodiversité contribue à l'amélioration de notre cadre de vie !

Une réorganisation du travail des agents

Le recours à des techniques "alternatives" de désherbage implique de revoir le calendrier et les procédures d'intervention des services techniques :

- Laisser pousser avant d'intervenir (par la tonte, l'arrachage manuel, au ratissoire ou à la débroussailleuse)
- Adopter la gestion différenciée des espaces : entretenir chaque site en fonction de son usage et de sa fréquentation, favoriser la nature quand c'est possible.

Mieux vivre avec la végétation spontanée

Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public plus respectueuses de la santé et de l'environnement impliquent une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau "visage" de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoignent d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.

Comme près de 160 communes en Auvergne, **Manglieu** est engagée dans la charte d'entretien des espaces publics

www.entretien-espaces-publics.fr



Et vous ?

Par votre soutien, vous pouvez encourager le travail des agents communaux. Pour préserver votre santé et l'environnement, vous aussi vous pouvez réduire l'usage de pesticides dans votre jardin.

Délibération prise en Conseil Municipal du 26 juin 2019 pour l'engagement de la commune dans la Charte d'Entretien des Espaces publics en collaboration avec la FREDON et le SMVVA.

Bibliothèque Manglieu : adhésion gratuite

*Mond'Arverne Communauté s'engage
pour l'accès à la lecture de tous*

Depuis le 1^{er} juin 2019, la carte de prêt est gratuite dans l'ensemble des médiathèques intercommunales.

Renseignements pratiques : mediatheque.vic@mond-arverne.fr

04.73.69.18.78

Reprise des cours de Gym, trampo, country

Initiation country vendredi 13 septembre 2019

Reprise des activités à partir du 10 septembre comme suit :

- Country : Mardi de 20 h 15 à 21 h 15
- Gym : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
- Trempo :
 - o Adulte : Mardi de 19 h à 20 h
 - o Enfant : vendredi de 18 h à 19 h

Contact : Christine au 06 98 29 60 16 ou 06 99 17 79 83

Permanence mutuelle PRECOCIA



Emilie ROLLAND
Responsable des Unités
Administratives et Commerciales



Emilie ROLLAND vous
accueillera dans le cadre de la
Mutuelle de Village à la mairie de
Manglieu le

Jeudi 24 Octobre de 9h30 à 12h

Tél : 04 73 31 75 00

Fax : 04 73 36 39 19

Mail : emilie.rolland@precocia.fr

Site : www.mutuelle-precocia.fr



MUTUELLE PRECOCIA – 27 RUE MONTLOSIER – 63 058 CLERMONT-FD

QUE S'EST-IL PASSE A MANGLIEU ?

Cantine scolaire

Le 30 avril 2019 le service Vétérinaire de la Direction Départemental de la Protection de la Population pour la Sécurité et la Qualité Sanitaires de l'Alimentation est venu visiter la cantine scolaire. Le résultat du niveau d'hygiène est publié sur le site internet www.alim-confiance.gouv.fr.



L'année scolaire vue par les enfants

DOUCE LAINE

On a bien aimé Douce Laine, parce que l'on avait un très bon contact avec les chèvres. Le bouc «Orthographe» nous a léchés. On a donné des céréales aux chèvres car elles sont très gourmandes. Elles produisent peu de lait mais beaucoup de laine. Il y avait aussi un alpage.



LES CRAPAUDS SONNEURS A VENTRE JAUNE

Lundi 1er juillet, nous avons rencontré Laurent du CPIE, il nous a aidés à différencier un crapaud d'une grenouille: les yeux et la peau lisse ou granuleuse. Nous avons observé une femelle crapaud qui se gonflait, et un jeune, des crapauds communs. Nous avons appris que le crapaud sonneur, qui a la peau toxique montre son ventre jaune aux prédateurs pour se protéger. Ce sont des espèces protégées.



GAEC LES PESLIERES

Lors de notre visite de l'exploitation Bouchiche, on a goûté du lait froid que le robot a traité. Il y a deux troupeaux un pour la viande ce sont des Salers, et un troupeau laitier pour le lait.



LE CENTRE EQUESTRE

Lors de la sortie au centre équestre, nous avons fait des activités sur le cheval. On a préféré monter sur le cheval dans la carrière et le brosser. Grâce à ces connaissances, nous sommes capables de reconnaître des races de chevaux des brosses et également l'équipement qu'il faut porter au moment de monter à cheval.



GAEC DE LA LYRISSE

Dans la ferme de Chaméane, on a été accueillis par l'agricultrice qui nous appris que sa ferme est biologique , et qu'elle a un troupeau de Salers mais nous avons surtout vu les poulaillers.

L'OPERA

Nous sommes allés voir l'enfant et les sortilèges à l'opéra de Clermont. Les personnes étaient déguisées avec plusieurs costumes et avaient du maquillage. Ils avaient une voix parfois grave parfois aiguë. Le bâtiment était très beau. Pour la majorité des enfants c'était la première fois.



ATELIER TRICOT

Nous avons appris à tricoter avec les personnes âgées de Manglieu. Ces moments ont été très agréables.

Nous avons exposé nos créations sur la place des Tilleuls.



VOYAGE SCOLAIRE A SAINT-URCIZE

Nous avons été à Saint Urcize. On a vu des superbes cascades et des chemins magnifiques.

On a vu des vaches Aubrac, dans les pâturages. Elles étaient très belles.

Nous avons vu des moutons et des burons.



B'UP : SALLE D'ESCALADE A CLERMONT-FERRAND

Il y avait deux salles ; une où les camarades assuraient celui qui montait, quand on monte on a besoin d'une corde et d'un baudrier. La deuxième salle est plus pour les enfants et pour s'amuser.

Nous avons préféré la salle de jeux et plus particulièrement le toboggan.



CALENDRIER

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Type de manifestation</i>	<i>Commentaires</i>
JUILLET				
Vendredi 12	Abbatiale	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Quintette de cuivres	20 h 30
Samedi 20 Dimanche 21	Salle des fêtes	Club 3 ^{ème} âge	Exposition vente	Samedi 14h30/19 h Dimanche 9 h/12h30
Vendredi 26	Place des Tilleuls	Auberge de l'Ailloux	Concours de pétanque	À partir de 14 h
AOUT				
Vendredi 2	Place des Tilleuls	Auberge de l'Ailloux	Concours de pétanque	À partir de 14 h
Mardi 6	Abbatiale	Les Amis de l'Abbatiale	Concert Quatuor Piazzollissimo	20 h 30
Vendredi 9	Place des Tilleuls	Auberge de l'Ailloux	Concours de pétanque	À partir de 14 h
Vendredi 16	Place des Tilleuls	Auberge de l'Ailloux	Concours de pétanque	À partir de 14 h
SEPTEMBRE				
Vendredi 13	Salle des fêtes	Amicale Laïque	Initiation country	20 h 30
Jeudi 26	Salle des fêtes	Ensemble à Manglieu	La toponymie de la commune de Manglieu par Maurice Cunin	19 h 30
OCTOBRE				
Dimanche 6	Sauxillanges	Club 3 ^{ème} Age	Thé Dansant	
Samedi 19	Abbatiale	Les Amis de l'Abbatiale	Messe de Saint Hubert avec les Cors de Chasse de Volvic	

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Amicale laïque

La rétrospective

La randonnée du 1^{er} Mai a, cette année encore rencontré un franc succès. Nous avons eu le plaisir de compter environ 740 marcheurs.

L'Amicale Laïque remercie toutes les associations, les propriétaires des passages privés, les municipalités, ainsi que tous les participants sans qui la randonnée ne pourrait avoir lieu.

Nous tenons également à remercier Mr Macon, Mr et Mme DUVERT Nicolas et Carine qui ont régalié les papilles avec le pain cuit dans le four communal de Champsiaux.

Sans vous tous, « La Ronde du Muguet » ne connaîtrait pas un tel succès et ne pourrait perdurer.

Le 14 juin dernier, la kermesse s'est déroulée après le spectacle de l'école où malgré la pluie, enfants et parents ont pu s'amuser et se restaurer.



Les adhérents de la Gym de Manglieu nous ont offert une démonstration de danse Country et trampoline.

A l'avenir...

Les enfants grandissant, des membres du bureau vont cesser leur activité, ce qui met en péril l'association. Celle-ci a besoin d'être renouvelée !

Si l'on veut que les élèves de l'école continuent à bénéficier du soutien financier de l'Amicale Laïque pour les nombreuses sorties, il faut du monde concerné.

Sachant qu'une association est là aussi pour créer un lien social au sein de notre commune.

Rendez-vous pour L'Assemblée Générale le
mardi 17 Septembre 2019 à 20 h00
à la salle des Fêtes et comme chaque année un verre de l'amitié sera offert.



Memo

Initiation country vendredi 13 septembre 2019

L'Amicale Laïque vous souhaite de passer de très bonnes vacances d'été.

Amicale des Sapeurs Pompiers de Manglieu

L'amicale des pompiers de Manglieu souhaite remercier l'ensemble des personnes présentes au repas de la fête patronale. Ce fût encore un succès grâce à votre participation.

Merci de votre convivialité et de la bonne humeur dont vous ne vous êtes jamais départis.

Nous vous disons à très bientôt.

Ensemble à Manglieu

La fête de la Musique :

L'année 2018/2019 se termine où nous avons eu le cycle des "Remue-Méninges", la pièce de théâtre et la Fête de la Musique pour clôturer cette saison.

Merci à tous ceux qui nous suivent et participent aux activités de notre association et nous soutiennent dans nos actions.

Seul bémol : la Fête de la Musique, le public n'était pas au rendez-vous, pourtant la soirée animée par "Crève-Cœur" et son orgue de barbarie avait un écho tout particulier pour beaucoup d'entre nous.

Merci aux enfants qui l'ont accompagné de chants traditionnels appris en classe.

Tout au long de la soirée, Benoît Nagel et son groupe "Les feuilles de Bois" nous ont enchantés avec leur musique et paroles poétiques de leur composition.

Puis le groupe "Bouge tes fesses" nous a invité à participer à leur prestation en espérant que beaucoup de Manliocaises les rejoignent.



Les "remue-ménages du Jeudi" :

Nous reprendrons notre cycle de causeries le jeudi 26 septembre à 19H30 avec la participation de Maurice Cunin qui nous parlera de la toponymie de la commune de Manglieu, c'est à dire l'origine et l'explication des noms donnés aux nombreux lieudits de notre commune.

Bonnes vacances à tous et merci de votre collaboration

Club des aînés de Manglieu



Le voyage en Bretagne de vos aînés s'est effectué dans de bonnes conditions, soleil, bonne humeur, des images plein les yeux...



Le club prépare activement son expo-vente de travaux manuels (très diversifiés) qui se déroulera les 20 et 21 juillet prochain salle polyvalente de la commune.

Nous vous y invitons.

Cette exposition est ouverte à tous et l'entrée est gratuite !

Le 15 juillet sera une journée « détente » pour tous les adhérents autour d'une bonne table.

Carcassonne et le Canal du Midi sera la prochaine sortie les 10,11 et 12 septembre prochain.

Le prochain thé Dansant est fixé au 6 octobre.

Les Amis de l'Abbatiale



Manglieu
Les amis de l'Abbatiale Saint Sébastien vous proposent
d'assister à un concert au profit de son entretien
le Vendredi **12** Juillet à 20h30

QUINTETTE DE CUIVRES D'AUVERGNE

Pizzicato polka de Johan **STRAUSS**
Trompettes d'Aïda de Giuseppe **VERDI**
West Side Story de Léonard **BERNSTEIN**
Ouverture de Guillaume Tell de Gioachino **ROSINI**
Musique du film « Indestructible » de Michaël **GIACCHINO**

Prix des places : 10€ - Titulaires et adhérents : 5€ - 1€ de plus au profit de l'abbaye

Nous vous rappelons nos deux concerts de cet été :

- Le 12 juillet : Quintette de Cuivre
- Le 6 août : Quatuor Piazzollissimo

Nous vous rappelons également que des visites guidées de l'abbatiale sont organisées les mercredis de Juillet et Août à 17 h.

Merci de venir nous soutenir par votre présence. Nous avons toujours besoin de votre soutien pour continuer les travaux en cours.

Association des jeunes

L'association des jeunes tient à remercier les habitants du village ainsi que ceux des hameaux qui leurs ont bien gentiment ouvert leur porte lors de leurs passages pour les aubades. Les conscrits remercient également les participants au parcours du combattant qui s'est déroulé le dimanche après-midi ainsi



que l'amicale des sapeurs-pompiers et le bar « Chez Nath' » pour nous avoir aidés à avoir un week-end chargé en activités.

Pour ce qui est des événements qui vont se dérouler d'ici la fin de l'année 2019, nous aurons un bal prévu pour le 2 novembre.

Les conscrits vous disent à bientôt pour de nouvelles aventures toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort !

Association des Parents d'Elèves pour la Gestion de la Cantine

Association de Parents d'Elèves pour la Gestion de la Cantine L'année scolaire se termine.....

L'APEGC peut partir en vacances sereinement puisque le nouveau bureau a été réélu :

- Présidente : Anne-Sophie LEPRINCE
- Vice- présidente : Laëtitia LAPAYRE
- Trésorière : Sabrina GUILHOT
- Trésorière Adjoint : Emmanuelle BOYER
- Secrétaire : Anne GRIFFET
- Secrétaire Adjointe : Caroline PEJOUX



Merci aux parents qui se sont investis ces dernières années, et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents au sein de l'association.

Nous remercions également KARINE pour son investissement et son dévouement auprès des enfants.

Nous comptons sur la présence de nombreux parents aux réunions pour le choix des menus. L'APEGC,

LA MINUTE ECOLOGIQUE

Pour un jardin sans produit phytosanitaire

Depuis le 1er janvier 2019, les produits phytosanitaires sont interdits à la vente, à la détention, et à l'utilisation pour le grand public. C'est le moment de s'approprier de nouvelles techniques de jardinage, pour un jardinage au naturel !

L'anticipation

De manière générale, mieux vaut prévenir que guérir ! C'est un proverbe qui s'adapte bien au jardinage au naturel ! Eviter les problèmes, c'est déjà les gérer. Ainsi, le choix des plantes adaptées aux conditions pédoclimatiques, à l'exposition du lieu d'installation est un préalable important. Le sol, qui est le support physique, mais aussi la source de nutrition des plantes, doit être soigné et amendé avec précaution. A titre d'exemple, on peut utiliser une fourche bêche pour aérer le sol, sans pour autant le retourner afin d'éviter de bouleverser la vie présente dans le sol. L'installation d'engrais verts (plantes qui n'ont pas vocation à être récoltées, mais dont la culture est bénéfique pour le sol : moutarde, phacélie, légumineuses...) permet d'occuper l'espace, de décompacter le sol, et de l'enrichir. Les engrais verts tels que la moutarde, la phacélie vont puiser les éléments nutritifs en profondeur et les restituent lorsqu'ils se décomposent en surface. Les légumineuses ont la capacité de fixer l'azote de l'air et permettent ainsi d'enrichir le sol. L'utilisation de paillages permet de protéger la surface des intempéries, des fortes chaleurs. Le paillage offre un abri aux auxiliaires, limite la pousse de végétaux indésirables et permet de réduire considérablement l'évaporation, et donc les arrosages.

Une approche globale du jardin, basée sur l'observation !

Un jardin au naturel est un jardin qui repose sur l'équilibre biologique entre les espèces (qu'elles soient utiles ou nuisibles). La diversité végétale (si possible des espèces locales), la mise à disposition d'abris et de ressources alimentaires, permet à une grande diversité animale de s'installer. Cette biodiversité sera garante de l'instauration d'un certain équilibre entre les populations. Ainsi, la présence de ravageurs pourra être régulée par son prédateur naturel. Pour cela, il est néanmoins nécessaire que le jardinier

accepte quelques dégâts sur ses cultures : pour que son prédateur soit présent, il faut que le bioagresseur soit également présent ! L'observation du jardin est un élément essentiel. Elle permet de surveiller l'état de santé des plantes et de détecter au plus tôt d'éventuels problèmes, afin de réagir le plus en amont possible.

Associer les plantes, pratiquer la rotation des cultures

Si certaines plantes sont bonnes compagnes, d'autres sont à positionner à distance respectable. La localisation des plantes les unes par rapport aux autres est un élément à prendre en compte dans l'organisation des planches de son jardin ! De même, d'une année à l'autre, le jardinier sera attentif à ne pas cultiver la même espèce sur un même espace et pratiquer ainsi la rotation des cultures. Cela évitera que d'éventuels ravageurs ne se maintiennent d'une année à l'autre.

Des techniques "alternatives"

Des techniques de lutte alternative existent et se développent pour répondre à certaines problématiques. Des pièges peuvent être utilisés pour lutter contre certains ravageurs (piège à limaces, piégeage des taupins, piège à campagnol...). La présence de ravageurs peut aussi être maîtrisée par la mise en place d'obstacles physiques : l'utilisation de paillages abrasifs, par exemple de la cosse de sarrasin, ou la pouzzolane, constitue un obstacle pour le déplacement des limaces et limite leur présence. L'installation d'un voile anti-insectes au-dessus de certaines cultures (chou, poireau, oignons...) permet d'empêcher leurs ravageurs (piéride du chou, mouche ou ver du poireau...) de les atteindre et de déposer leurs œufs sur les feuilles. Des produits dits de "biocontrôle" sont également en plein développement et peuvent permettre de contrôler maladies ou ravageurs des plantes. Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels. On y retrouve des organismes vivants (bactéries, virus, champignons...), des substances naturelles (soufre...), des médiateurs chimiques (pièges à phéromones...).



RAPPELS

Rappel Plan Canicule

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- ▶ La chaleur fatigue toujours
- ▶ Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- ▶ La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Les personnes seules ou isolées sont encouragées à se faire inscrire sur le registre nominatif pour que la municipalité les contacte régulièrement en cas d'alerte canicule : 04 73 71 52 01



**LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
D'INFORMATION « CANICULE »**

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h
depuis un poste fixe

Twitter Facebook LinkedIn @MinSolSanté

Ministère des Solidarités et de la Santé

Portage de repas à domicile

Depuis janvier 2019, le service de portage de repas à domicile de Mond'Arverne Communauté est étendu à l'ensemble des communes du territoire.

Le service fonctionne du lundi au dimanche. Les livraisons ont lieu le matin, au domicile des personnes. Le repas est composé d'un potage, d'une entrée, de légumes et viande, de pain, de fromage et d'un dessert.

Le rythme de livraison est libre et s'adapte aux besoins de chacun.

La mise en place est très rapide : 72 heures suffisent pour constituer le dossier. Les équipes de Mond'Arverne Communauté peuvent se déplacer à domicile pour réaliser un devis et évaluer les besoins.

Modalités financières :

Le tarif est unique : 8 €. Le service ouvre droit à un crédit d'impôt. Les règlements sont possibles en chèque CESU, par chèque, espèces ou en prélèvement automatique.

RENSEIGNEMENTS

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Pôle services à la population

27 boulevard du Jeu de Paume

63270 Vic-le-Comte

T. 04 73 69 24 28

M. servicealapersonne@mond-arverne.fr

**Ouverture au public du lundi au vendredi de
8h30-12h30 / 14h-17h**

Infos pratiques

Mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé :

- du 20 juillet au 2 août 2019 inclus

Guillaume LANGLOIS sera en congés en septembre.

Madame le Maire ou les adjoints restent à votre disposition pour tout renseignement ou rendez-vous.

Mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr

L'Agence Postale

Fermeture du 5 au 31 août 2019.

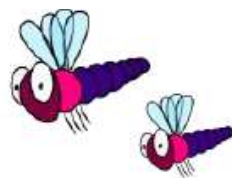
Point lecture

Fermeture

- du 15 au 20 juillet et
- du 12 au 17 août 2019

Auberge de l'Ailloux

Fermeture du 19 août au 8 septembre 2019



Moins d'herbe coupée
Nature protégée,
plus de biodiversité

